



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 juin 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune d'Angerville-la-Campagne se sont réunis à 19H30 en salle du Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 28/05/2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Ms DOSSANG, MELIAND, OLIVIER, MARI, COFFI, GRONOWSKI, BONOU, TREDEZ ; Mmes MOUNY, CHEVALIER, JACQUEMIN, DANIERE, BAGOT, LELCERCQ

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme CASSAR

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. M. Daniel BONOU est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte rendu du 5 mai 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

- Fonds de concours : remplacements extincteurs
La proposition de prix pour le remplacement de 9 extincteurs est de 638,00€ HT soit 765,60€ TTC.
Fonds de concours : 319,00€ / Autofinancement : 319,00€ / TVA : 127,60€
Livraison prévue avant les vacances.
- Fonds de concours : Dépannage sur chaudière de l'école
Les travaux sont à effectuer sur une ancienne chaudière de 7 ans dont le montant s'élève à 981,30€ HT
1 177,56€ TTC.
Fonds de concours : 490,65€ / Autofinancement : 490,65€ / TVA : 196,26€
- Régularisation de TVA sur une facture
Suite à un contrôle fiscal que l'entreprise Barbedette vient de subir, le contrôleur a établi que certains travaux qui ont été effectués en 2017 sur notre commune n'étaient pas éligibles au taux de TVA à 10%, par conséquent, ce dernier a demandé à l'entreprise Barbedette de régulariser les factures concernées.
Cette régularisation concerne la facture suivante :
Facture n°F17/08736 du 24/11/2017 remplacée par la facture n°F21/10641 du 11/05/2021.
Le montant de cette régularisation s'élève à 747,23€.

Informations

M. le Maire informe le conseil sur le déploiement des mesures des cantines à 1€ et le petit déjeuner gratuit. 146 communes seraient concernées par ces mesures (communes avec DRS). L'aide l'état serait de 3€ et 1€ pour les petits déjeuners élargis à grande échelles (REP et REP+).

Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021 :

Après un large tour de table en fonction des disponibilités de chacun, le Maire va mettre à jour les tableaux des permanences électives aux deux weekends.

Divers

- Le Maire informe le conseil de la demande d'une famille de la commune pour des places de stationnement pour des personnes à mobilité réduite (rue des Néfliers).
- Une intervention pour remise en état de l'éclairage au stade de foot est prévue dans les prochaines semaines suite à l'accord de l'assurance.
- Bouygues a informé le Maire de l'installation d'un relais 5G opérationnel dès le 25 mai 2021 à Villeneuve.
- L'école va être équipée de deux capteurs CO2 au pris de 230€ TTC l'unité.
- Réception des travaux avec satisfaction rue de Melleville et rue des Pommiers.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21H30**.
Date du prochain conseil : 07/07/2021 à 19H30